



2015-2016 /
Pavillons d'Ouchy
 Place du Vieux-Port



Lausanne

direction du logement, de l'environnement
 et de l'architecture
 rue du Port-Franc 18
 case postale 5354
 1002 Lausanne
 tél. 021 315 56 22
www.lausanne.ch/lea
www.lausanne.ch/architecture

Situation

Place du Vieux-Port 1 à 4

Type de projet

Démolition et reconstruction à l'identique

Recensement architectural

Note *3* au recensement cantonal (pavillons Vieux-Port 1, 3 et 4)

Note *2* à l'ICOMOS (promenade)

Dates

Construction	1922 (pavillons Vieux-Port 1, 3 et 4)
	1970 (pavillon Vieux-Port 2)
Chantier de démolition-reconstruction	octobre 2015 - mars 2016
Inauguration	avril 2016

Quelques chiffres (SIA 416)

Surface plancher brut (par pavillon)	SP	33.7 m ²
Volume bâti (par pavillon)	VB	91 m ³
Coût	CFC 2	CHF 842'000.-

Maître de l'ouvrage

Service de la police du commerce
 Service du logement et des gérances
 Ville de Lausanne

Conduite du projet

Service d'architecture
 Ville de Lausanne

Architectes

Bakker & Blanc
 Architectes Associés, Lausanne
 Collaborateurs : Denis Collard
 et Michael Hartwell

Ingénieur civil bois

Arpente Ingénierie Sàrl, Lausanne

Entreprises

Maçonnerie - Démolitions

Pella R. SA, Lausanne

Construction bois

Blanchard Charpente, Morges

Fenêtres - Portes extérieures

Dessaux et Cie SA, Saint-Prex

Ferblanterie - Couverture

Roland Forney SA, Lausanne

Traitement surfaces extérieures

Posse Peinture SA, Renens

Installations électriques

FS Cerutti Sàrl, Gingins

Serrurerie

Joseph Currat Ferronnerie, La Sarraz

Vitrages intérieurs

André Gasser Constructions Métalliques, Lutry

Spécialiste couleurs

Josef Trnka stratigraphie couleur, Lausanne

Conception graphique

www.antidote-design.ch

Rédaction

www.lausanne.ch/architecture

Photographies

© Anonyme, coll. du MHL

© Michael Hartwell

© Joanna Fowler

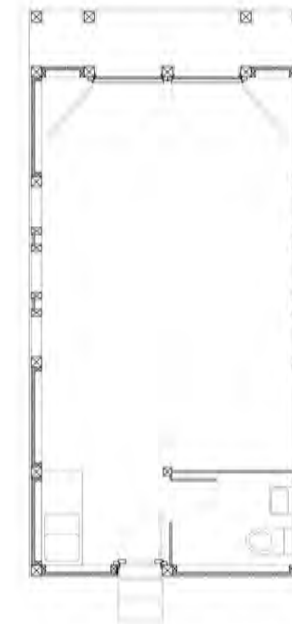
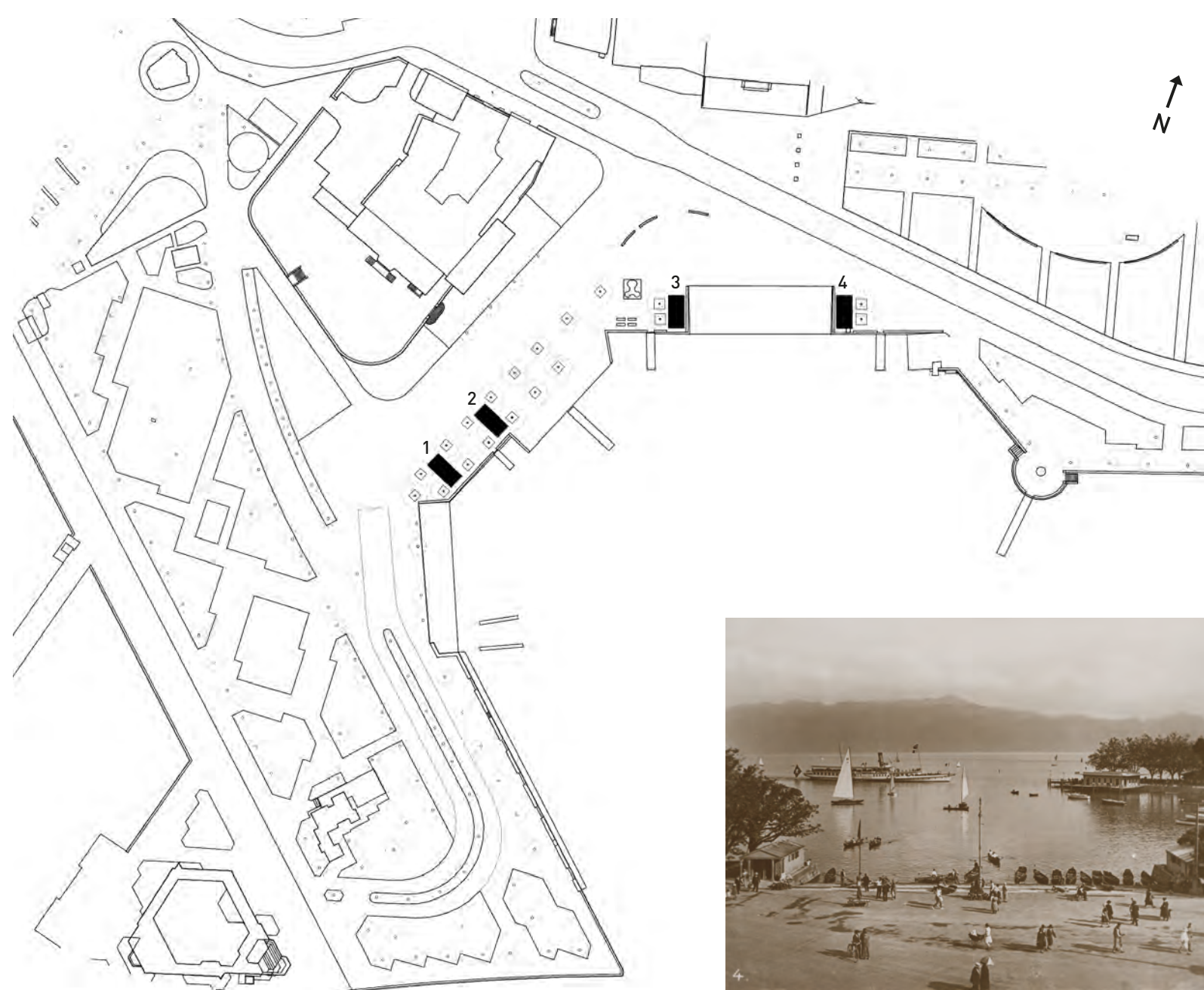
© Katia Freda

Impression

Imprimé en décembre 2016 sur papier

LuxoArt Samt certifié FSC mixte





Contexte du projet

En 1920, une motion auprès du Conseil communal de Lausanne demandait la construction d'abris pour le personnel de louage des bateaux. En 1922, l'architecte de ville adjoint Jacques Favarger dotait la place du Port à Ouchy de trois kiosques (Vieux-Port n°1, 3 et 4), répartis autour des glacis existants, complétés en 1970 par la construction d'un quatrième (Vieux-Port n°2). Les édicules sont inscrits en note *3* au recensement cantonal (objets intéressants au niveau local) et la promenade autour du Vieux-Port forme un ensemble remarquable qui a reçu la note *2* (importance régionale) au recensement des parcs et jardins historiques de la Suisse (ICOMOS).

Plusieurs interventions de qualité, émanant d'acteurs publics et privés, ont été menées depuis plusieurs années le long de la promenade et autour des jardins historiques. Le Vieux-Port constituait la dernière portion de quai non encore réhabilitée à Ouchy. La Municipalité de Lausanne a souhaité poursuivre la dynamique d'investissement par un projet d'aménagement urbain et paysager, offrant une nouvelle esthétique à l'ensemble composé de quatre pavillons et trois glacis.

Parti architectural

S'appuyant sur une recherche historique, le bureau d'architectes lausannois Bakker & Blanc a pris le parti de donner priorité au lieu. Le bord du lac est très prisé par les habitants et les touristes depuis le 19^e siècle, époque où les activités contemplatives se développent. Les peintures de François Bocion, notamment, en attestent. Soutenues par un panorama d'exception, la balade au bord du lac et la navigation de loisir sont aujourd'hui encore très courues. Pour valoriser cet atout local, l'activité historique des loueurs de bateaux, ancrée à Ouchy depuis plus d'un siècle, a été conservée et pérennisée par le projet de restauration des cabanons, propriétés de la Ville de Lausanne.

Le concept d'intervention peut se résumer en trois points :

- préservation de l'identité historique du lieu,
- nettoyage de la promenade,
- réattribution de l'espace au public.

Une attention particulière a été portée à la composition générale de cet endroit qui offre un rapport au lac emblématique, entre château, grands hôtels et débarcadère. Les adjonctions et annexes parasites (y compris le kiosque à glace mobile) ont été supprimées et le glacis central a pu être libéré des pédalos afin d'offrir l'unique contact direct avec l'eau entre la Tour Haldimand et la piscine de Bellerive. L'intervention de Bakker & Blanc rétablit un ensemble propre et ouvert sur le lac pour un usage adapté des pavillons et renouvelé de la promenade.

Reconstruction

Étant donné la vétusté des cabanons et afin de répondre à des aspects pratiques et financiers, la reconstruction après démolition a été choisie. La liberté offerte par cette option a permis d'amener une meilleure fonctionnalité à l'ensemble tout en maintenant l'esprit d'origine. L'expression architecturale avec portique d'entrée sur la façade principale côté quai a aussi pu être rétablie. Les nombreux éléments de menuiserie et de décors fidèlement retranscrits rappellent la réflexion originale de Favarger sur le thème du pavillon dans la nature (les croisillons de façade de petite section conçus comme support à végétation, par exemple). Les éléments de façade et de toiture en bois ont pu être fabriqués en atelier pendant l'hiver et assemblés sur place au printemps en quelques jours.

Le principe structurel général poteaux-poutres, avec remplissage en planches, a été maintenu et le rehaussement des édicules de 15 cm sur un socle en béton évite le contact du bois avec l'eau. L'organisation intérieure répond aux divers usages. Les pavillons 1 et 4 destinés aux loueurs de bateaux sont équipés d'un sanitaire et d'un petit espace de cuisine, leur système structurel est constitué de fermes pour libérer l'espace intérieur. Le pavillon 3, qui sert de local de stockage partagé, offre deux surfaces égales séparées par une cloison bois centrale fixée entre les porteurs. Le pavillon 2 destiné au glacier bénéficie non seulement d'une surface libre de poteaux, mais aussi de volets à projection permettant d'ouvrir les faces longitudinales pour aménager une surface de vente abritée, tout en ayant une apparence fermée identique aux trois autres. Le ton gris chaud des édicules, choisi en référence à la couleur originale retrouvée lors de l'étude historique, intègre l'ensemble dans le grand paysage entre lac, ciel et montagnes.

Développement durable

Les trois critères environnemental, social et économique ont été pris en compte dans ce projet. L'utilisation de bois local de sapin et douglas provenant des forêts lausannoises permet de limiter l'énergie grise. L'étude historique et iconographique réalisée a non seulement permis de confirmer l'importance patrimoniale des pavillons mais aussi de consolider le rôle social et touristique de l'aménagement de cette portion du bord du lac. Les espaces publics de rencontre et promenade réaménagés valorisent ce site très prisé, renforçant l'attractivité touristique, et donc économique, d'Ouchy. Ce projet a permis de pérenniser une activité saisonnière indissociable de ce haut lieu de tourisme et de flânerie lausannoise depuis plusieurs générations. La reconstruction a eu l'avantage de maintenir la cohérence de l'ensemble, de mettre en valeur le site et de souligner le caractère historique de la promenade, tout en corrigeant les défauts de conception et en minimisant les coûts.